

Québec, le 29 octobre 2010

Madame Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat de commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Erratum – document technique

Chère collègue,

Le 15 septembre 2010, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) a produit un document intitulé : « *Le développement du gaz de schiste au Québec – Document technique* ». À titre de responsable du dossier, le MRNF a déposé ce document (PR3) au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) dans le cadre de l'enquête sur le développement durable de l'industrie des gaz de schiste au Québec.

La présente est pour vous informer qu'une erreur s'est produite à la page 2, au paragraphe 4 dudit document. À la première ligne, il est mentionné :

« *Au total, 28 forages ont été effectués dans les schistes gazéifères du Québec depuis 2007, dont 7 en 2010.* »

Il aurait plutôt fallu lire :

« *Au total, 28 forages ont été effectués dans les schistes gazéifères du Québec depuis 2006, dont 7 en 2010.* »

... 2

La même erreur s'est glissée à la page 4, au dernier paragraphe, où il est mentionné :

« ... Cette annonce a créé un réel intérêt pour l'exploration dans les basses-terres du Saint-Laurent, de sorte que 28 puits au total ont été réalisés depuis 2007 dans le sud du Québec pour la recherche de gaz naturel dans les schistes, dont 11 puits horizontaux (figure 2). »

Il aurait fallu lire :

« ... Cette annonce a créé un réel intérêt pour l'exploration dans les basses-terres du Saint-Laurent, de sorte que 28 puits au total ont été réalisés depuis 2006 dans le sud du Québec pour la recherche de gaz naturel dans les schistes, dont 11 puits horizontaux (figure 2). »

En conséquence, la carte (figure 2) intitulée « *Puits et corridors d'exploration – Schistes gazéifères au Québec* » (p. 6) doit également être remplacée par la carte ci-jointe indiquant la période 2006-2010 plutôt que 2007-2010. Il vous est donc demandé de bien vouloir tenir compte des modifications à apporter.

Veillez agréer, Chère collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Yves Laliberté, ing., M.Sc.
Coordonnateur de l'exploration

p.j.

Figure 2. Puits et corridors d'exploration - Schistes gazéifères au Québec

